



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SuisseHome Sàrl**, Av. du Léman 31,
1005 Lausanne
2. Date du prononcé de dissolution: 01.07.2017
3. Suspension de faillite: 15.09.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.10.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision de la Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 01.07.2017, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But de la société : la société a pour but: la location et la sous-location de chambres, studios et appartements meublés sur l'ensemble du territoire helvétique ainsi que toutes prestations de service en rapport avec ce domaine; toute activité de rénovation, d'entretien, et de travaux dans le domaine du bâtiment, y compris en matière d'aménagement, de décoration et d'architecture d'intérieurs notamment dans le but d'offrir, sur le marché, des logements meublés en bon état et/ou d'un excellent standing (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021 316 65 10
1014 Lausanne Adm cant

03773959

